



PROCES-VERBAL

de l'Assemblée des délégués de l'automne 2010

Date: Mercredi, le 17 novembre 2010 – de 10h00 à 16h45

Lieu: Salle de concert du Théâtre municipal d'Olten, Frobургstrasse 3

Présents: 92 délégué-e-s (selon signatures sur le registre des délégués), Membres du Comité et des commissions, collaborateurs-trices du Secrétariat, preneurs de licences, représentant-e-s des médias et invité-e-s selon la liste de présence.

Présidence: Regina Fuhrer, Présidente de Bio Suisse

Procès-verbal: Christian Voegeli, Coordination de la Fédération

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 14 avril 2010
- 1.3 Planification annuelle 2011
- 1.4 Renforcement des organisations membres
- 1.5 Adoption du budget 2011

2 Autres décisions

- 2.1 Élection de l'organe de révision
- 2.2 Confirmation du choix d'un membre de la CLTC

3 Informations

- 3.1 État des directives de CDC pour la biodiversité
- 3.2 Rapport intermédiaire sur les affaires politiques
- 3.3 Plus-value sur le marché bio pour les producteurs; développement du marché de la viande bio
- 3.4 État du développement des relations commerciales équitables
- 3.5 Mise en œuvre de la stratégie d'investissements de Bio Suisse
- 3.6 Film sur la valeur ajoutée régionale

1 Points statutaires

1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs

La Présidente Regina Fuhrer ouvre la séance, Danielle Rouiller du Comité souhaite la bienvenue aux personnes présentes en français tandis que Doris Schwarzenbach, directrice ad interim, transmet les salutations du Secrétariat. Daniel Bärtschi reprendra la direction de la Fédération en janvier. L'ingénieur agronome a grandi dans une ferme bio pionnière et il se réjouit de pouvoir participer au développement futur de l'agriculture biologique à partir du 1^{er} janvier 2011.

Personnes excusées: Patrick Aebi (OFAG), Paolo van den Berge (CLI), François-Philippe Devenoge (Vice-président), Peter Jossen (bio.inspecta), Ulrike Minkner (Bergheimat), Gottfried Rupprecht (Trevison AG); Franz Steiner (Pro Beef AG et CLI); Ueli Steiner (bio.inspecta), Christian Waffenschmidt (Coop).

Les scrutateurs choisis sont: Karin Ritler (Oberwalliser Biovereinigung) – cheffe du bureau de vote – Hans Gnos (Bio Uri), Hans Luzi (Bio Grischun), Rosmarie Blaser (VOB), Alois von Moos (Bio Ob- und Nidwalden) et Jürg Mosimann (Bio Fribourg). L'ordre du jour est accepté sans modification. Deux motions concernant des points à l'ordre du jour sont parvenues au Comité après l'envoi des documents de l'AD. Elles ont été mises en ligne et seront présentées avec les points concernés. D'autres motions peuvent être déposées au bureau de vote par écrit pendant l'Assemblée des délégués (AD).

100 délégués et 39 délégués remplaçants des 32 organisations membres de Bio Suisse ont été convoqués conformément aux statuts. L'AD atteint son quorum décisionnel lorsqu'au moins la moitié des délégués élus sont présents dans la salle (art. 22 des statuts). Au début de l'Assemblée, 91 délégués ou leurs remplaçants avaient signé le registre de présence et reçu leur carte de vote et leur défraiement. En tout, 92 délégués étaient présents pendant la journée.

⇒ **L'Assemblée des délégués a atteint son quorum.**

1.2 Procès-verbal de l'AD du 14 avril 2010

Le procès-verbal est adopté sans opposition avec remerciements à ses rédacteurs Stephan Jaun et Gabriela Staub.

1.3 Planification annuelle 2011

Regina Fuhrer: la planification et le budget ont été transmis avec l'envoi des documents de l'AD le 13.10.2010. Des objectifs ont été formulés et un montant a été fixé dans le budget pour chaque élément prestataire. La planification est pour la première fois intégrée au «cockpit» nouvellement créé. Le «cockpit» renferme 20 objectifs centraux stratégiques et opérationnels dans cinq dimensions formulés par le Comité sur la base du Concept directeur. Ce nouvel instrument doit permettre au Comité d'indiquer la direction sommaire et de piloter la Fédération. Les objectifs du cockpit ont été discutés lors de la Conférence des président de cet été. Regina Fuhrer présente les objectifs centraux les plus importants. Le développement du Bourgeon en largeur et en profondeur doit se poursuivre. «Cela signifie que nous voulons augmenter les surfaces bio et continuer à améliorer la durabilité de l'agriculture biologique», explique Regina Fuhrer. Pour 2011, le Comité souhaite mettre le point fort sur le climat. Il s'agit de présenter et de diffuser des mesures qui sont importantes pour le climat. Il est aussi prévu de créer un système d'incitation à la reconversion pour que des nouvelles fermes, en particulier des fermes avec grandes cultures, passent à l'agriculture biologique. La demande en produits bio connaît une croissance constante en Suisse. Mais la production indigène ne suit pas, c'est particulièrement le cas dans le secteur des céréales mais aussi dans celui des cultures spéciales. «Nous voulons approcher des agriculteurs intéressés par la reconversion», souligne Regina Fuhrer. Bio Suisse renforce son leadership dans des sujets tout au long de la filière, s'assure des compétences et crée des liens avec des interprofessions importantes. Un nouveau concept de communication interne est élaboré pour la Fédération et le développement de la communication de l'image (PR) est poursuivi. L'influence au niveau politique est renforcée. Les plateformes de discussion sur le commerce équitable sont appliquées, les systèmes de prix et de marges sont plus transparents. La notoriété du Bourgeon progresse et ses contenus sont de plus en plus

connus des consommateurs. La mise en valeur des produits bio doit être améliorée. Une part aussi élevée que possible de lait Bourgeon doit pouvoir être commercialisée avec le Bourgeon. De nouvelles filières de vente doivent être trouvées, en particulier dans le domaine de la restauration. La structuration du marché est développée. Nous avons mandaté l'EPF de Zurich et le FiBL afin de réaliser une étude sur la coordination actuelle du marché. Le contrôle basé sur le risque est introduit. Il est prévu de réduire la fréquence des contrôles dans les fermes sans problème. Il faut renforcer la motivation des agriculteurs. Des incitations positives doivent stimuler les exploitations à se développer et un soutien technique doit les encourager. Une révision globale de la réglementation est prévue ayant pour buts d'améliorer la compréhensibilité, de restructurer le document qui a pris du volume au fil du temps et d'y inclure des objectifs visionnaires. Mais l'idée n'est pas d'affaiblir le contenu du Cahier des charges.

Ueli Künzle de Bergheimat: Pourquoi a-t-on choisi le terme «cockpit» (selon le dictionnaire, cela signifie «place de combat»)? Regina Fuhrer: Les spécialistes appellent cet instrument de pilotage «Balanced Scorecard». Le Comité a préféré l'expression cockpit par analogie au tableau de bord du pilote qui lui permet de diriger son avion.

Markus Lanfranchi de Bio Ticino: Syngenta soutient financièrement un professorat de «systèmes agroécologiques durables» à l'EPFZ par un don de 10 millions de francs. Cela doit permettre de promouvoir la recherche, l'enseignement et le dialogue public en faveur de la sécurité alimentaire au niveau mondial. Pourquoi Bio Suisse travaille-t-elle en collaboration avec l'EPFZ? Regina Fuhrer: «La collaboration avec Syngenta a provoqué des hochements de tête chez de nombreuses personnes et c'est vrai que cela met en danger la recherche et les points de vue indépendants. Nous avons mandaté le Prof. Bernard Lehmann pour réaliser notre étude. Nous désirons profiter de ses compétences. C'est toutefois le Comité qui décidera de l'utilisation des résultats de l'étude.»

Kathy Hänni de Bioterra sur la démission du directeur de l'OFAG, Manfred Bötsch: Est-ce que Bio Suisse a des propositions de personnes intéressantes pour ce poste? Regina Fuhrer: Cette succession n'était pour le moment pas un sujet de discussion chez Bio Suisse.

Margrit Renfer des Bärner Bio Bure se réjouit que le Comité souhaite renforcer la motivation des agriculteurs bio. Cette préoccupation a une grande importance et serait aussi la bienvenue chez les transformateurs. Il est, par exemple, incompréhensible que Coop mette du manioc dans du pain tessinois.

1.4 Renforcement des organisations membres

Regina Fuhrer: Les organisations membres (OM) occupent une place charnière importante entre les membres de la base et Bio Suisse. Elles regroupent les fermes bio, représentent les intérêts de leurs membres auprès de la Fédération et soutiennent le transfert des connaissances. Depuis 2009, Bio Suisse a mis de l'argent à disposition des OM et plusieurs projets intéressants ont déjà été soutenus. Lors de l'AD du printemps 2010, CHF 380'000.- ont été réservés pour renforcer les organisations membres, respectivement pour créer des régions bio (de l'excédent de recettes 2009). La moitié de cette somme, c'est-à-dire CHF 190'000.-, sera versée aux OM encore en 2010, l'autre moitié sera reportée à 2011. Il faut continuer à prévoir des moyens financiers affectés au renforcement des OM et aux régions bio. Le Comité de Bio Suisse propose aux délégués d'utiliser à l'avenir ces moyens affectés de la manière suivante: 60 % sous forme d'un soutien financier à toutes les OM et 40 % pour des projets dans les OM. Lors de la séance avec les organisations membres intéressées en août, il est clairement ressorti que le renforcement de la collaboration dans les régions via l'association faitière n'est souhaité que par quelques organisations. La collaboration entre les OM dans des régions bio est utile mais doit reposer sur une base facultative. Le modèle de financement proposé donne des possibilités de développement aussi bien aux grandes qu'aux petites OM. La fusion d'OM reste toujours intéressante. Il ne faut par contre pas que les OM baissent leurs cotisations des membres à cause du soutien financier accordé par l'association faitière.

Markus Lanfranchi de Bio Ticino souhaiterait un montant de base plus élevé pour que les petites organisations membres soient encore plus soutenues.

Vote

- ? Qui accepte la motion du Comité selon l'envoi de l'AD du 13 octobre? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse la motion? ☞ **{2 voix contre}**
- ? Abstention? ☞ **{1 abstention}**

⇒ **Les moyens financiers affectés au «Renforcement des organisations membres (OM)/Régions bio» seront à l'avenir utilisés de la manière suivante:**

1. Montant forfaitaire versé à toutes les OM: 60 % des moyens affectés sont répartis selon une clé (dont environ 55 % comme montant fixe et 45 % comme montant variable selon le nombre de premières affiliations, même base de calcul que pour la répartition des sièges des délégués).
2. Projets pour renforcer les OM: 40 % des moyens affectés sont investis dans des projets des OM conformes aux objectifs fixés (appel à propositions, toutes les OM ont la possibilité de déposer des projets, le Comité accepte les projets les plus attractifs selon les moyens financiers disponibles).

1.5 Adoption du budget 2011

Alfons Cotti du Comité: Le budget a été transmis avec l'envoi des documents de l'AD le 13.10.2010. Le Comité compte sur des recettes de 10,875 millions de francs. Les dépenses prévues atteignent le même montant, le budget présenté est donc équilibré. En comparaison au budget 2010, des rentrées supplémentaires de CHF 765'000.-, soit plus 7 %, sont attendues. Aussi bien les cotisations annuelles des producteurs que les droits de licences et d'utilisation de la marque devraient légèrement augmenter. Le poste «Recettes diverses» devrait également augmenter, ce qui est en particulier dû au projet biodiversité cofinancé par le Fonds Coop pour la durabilité. Le projet de promotion de la biodiversité dans les fermes Bourgeon sera soutenu pendant trois ans, en 2011 le montant est de CHF 22'000.-. Côtés dépenses, les plus grandes augmentations (plus 15 % chacune) sont planifiées dans les domaines Garantie et développement de la qualité avec CHF 388'000.- (Offensive Bio grandes cultures et cultures spéciales, prestations dans le domaine agricole et projet promotion de la biodiversité) et Information et RP avec CHF 136'000.- (développement des RP, présence dans les médias agricoles, promotion de l'image de l'agriculture bio au sein de l'agriculture). «La vente à prix réduits du matériel promotionnel a suscité un véritable boom», se réjouit Alfons Cotti. «Nous montrerons plus de retenue au niveau du marketing de vente l'année prochaine, car nous connaissons quelques soucis d'approvisionnement du marché bio en pleine croissance.» Pour l'année prochaine, un montant global de CHF 481'600 francs est prévu pour le FiBL (augmentation de CHF 46'000.- en comparaison à 2010).

«Nous avons eu un choc lors de l'estimation des recettes des droits de licences», explique Alfons Cotti: «Nous recevons bien moins de droits de licences cette année que le montant budgété». Cela s'explique par le fait que les preneurs de licences paient les droits de licences selon leur propre évaluation du chiffre d'affaires réalisé avec les produits Bourgeon. Les entreprises nous transmettent leur chiffre d'affaires définitif qu'après la fin de l'année civile et l'année suivante, les corrections nécessaires sont effectuées. En 2009, nous avons facturé CHF 740'000.- de droits de licences en trop, cette somme a été déduite des comptes en 2010. C'est de là que provient l'excédent de recettes de CHF 1,7 millions en 2009 et que nous avons un trou de 1,4 millions cette année. «Nous parviendrons tout de même à présenter des comptes équilibrés le printemps prochain», assure le responsable des finances du Comité. Les recettes de certains postes ont été plus élevées que budgétées et CHF 540'000.- de l'excédent 2009 ne seront utilisés qu'en 2011 (seulement 1,224 millions de francs en 2010). Le Comité dispose déjà d'une solution envisageable pour éviter ce genre de situation à l'avenir: «Nous allons créer une compensation qui nous permettra de balancer de telles fluctuations».

Lors de l'AD du printemps 2010, la CG a demandé que le Comité présente une proposition sur la compétence budgétaire pour les crédits supplémentaires. À l'occasion de la Conférence des présidents, le Comité a soumis la proposition suivante à discussion: «Lorsque la situation le justifie, comme p. ex. en cas de diminution des recettes attendues, le Comité peut adapter en cours de route le budget adopté par l'AD (budget actualisé en continu). Pour autant que des recettes supplémentaires correspondantes soient prévisibles, il a aussi la compétence de décider lui-même des crédits supplémentaires qui peuvent dépasser de 5 % au maximum les dépenses budgétées.» Cette formulation devrait être ajoutée au rè-

gement de fonctionnement du Comité. Si aucun point de vue différent n'est exprimé lors de l'AD aujourd'hui, le Comité l'inscrira en ces termes dans le règlement.

Meinrad Betschard des Schwyzer Biobauern félicite le Comité. Sa motion de l'AD de l'automne 2009 sur la forme du budget a été réalisée à son entière satisfaction. Il a immédiatement compris le budget présenté de manière claire.

Ruedi Vögele, Bio ZH-SH, a déposé le 10.11.2010 une motion sur la sélection biologique qui concerne le budget au nom de six organisations membres (OM). La motion a été signée par les OM suivantes: Bio ZH-SH, Biofarm, Bio Fribourg, Bio Grischun, Bio-Vaud, FiBL et VOB. Elle demande: «*Bio Suisse prend au sérieux sa responsabilité dans le domaine de l'encouragement de la sélection biologique et pose la première pierre financière de la poursuite du développement de cette activité importante en lui allouant CHF 150'000.- dans le budget 2011. Pour que le financement repose sur des bases plus larges, la Confédération et les transformateurs doivent être mis à contribution proportionnellement aux quantités prises en charge (céréales suisses et importées). Bio Suisse dépose les demandes nécessaires et élabore des propositions.*» La Commission technique Grandes cultures avait transmis une motion en ce sens au Comité en automne 2009. Le Comité avait alors reconnu la nécessité d'une sélection végétale et animale spécifiquement orientée d'après les buts de l'agriculture biologique. Malheureusement, ce souhait n'a pas été intégré au budget 2011. Lors de la Conférence des présidents du 20 octobre 2010, le souhait des organisations dépositaires de la motion a obtenu un large soutien. Lors de la séance de négociations des prix des céréales 2010, les transformateurs de céréales bio ont donné leur accord de principe à l'encouragement de la sélection biologique. Mais la sélection est un travail coûteux de longue haleine, explique Ruedi Vögele. «Il est plus simple que nous accordions nous-même un montant pour obtenir une participation aux coûts de la Confédération et des producteurs.» Il faut que Bio Suisse prévoie un montant au budget à long terme.» Il faut que le Comité épargne les CHF 150'000.- nécessaires à d'autres postes pour que les comptes soient équilibrés en fin d'année.

Regina Fuhrer: Le comité soumet la contre-proposition suivante à l'AD: «1) *Le budget du secteur 6.2 Agriculture est augmenté de CHF 50'000.- alloués à la poursuite du développement de la sélection biologique.* 2) *Le Comité décidera comment utiliser les moyens quand les résultats de la réunion initiale seront disponibles.*» Le Comité est aussi d'avis que la sélection végétale et animale est un thème de développement central pour l'agriculture biologique auquel il apporte un soutien sans réserve. Déjà le 18 mai 2010, il a décidé de soutenir la sélection. Le budget prévoit 50'000.- à l'élément prestataire PM Grandes cultures pour soutenir la sélection dans le domaine des céréales de Peter Kunz (déjà soutenu par un montant de CHF 70'000 en 2010). En décembre, une réunion initiale organisée en collaboration avec le Groupe suisse de travail sur le génie génétique (SAG) regroupera les principaux acteurs, analysera la situation et fournira au Comité une proposition de feuille de route pour la suite des opérations. Regina Fuhrer souligne que Bio Suisse participe depuis plusieurs années aux projets «Sélection d'une vache bio» et «Poule à deux fins».

Claudia Lazzarini de Bio Grischun recommande d'adopter la motion des OM de CHF 150'000.-. Elle est d'avis que la sélection est la base de l'agriculture biologique.

La discussion fait ressortir des interprétations divergentes. Il n'est pas clair: les CHF 150'000.- sont-ils à budgéter en addition aux CHF 50'000.- déjà alloués à la sélection de Peter Kunz ou si ces derniers sont-ils inclus.

Margrit Renfer des Bärner Bio Bure soumet la motion suivante: «Les CHF 150'000.- ou 50'000.- supplémentaires doivent être pris sur le budget global de 10,8 millions de francs.» Le Comité doit s'arranger pour économiser cet argent ailleurs.

Christoph Meili de Biofarm trouve gênant que le Comité veuille d'abord se faire une image globale de la sélection. Divers acteurs sont actifs dans le domaine de la sélection et il faut les soutenir. Regina Fuhrer: Le Comité porte la responsabilité de l'utilisation des moyens financiers de Bio Suisse et ne peut pas déverser de l'argent sans une certaine réserve. Il faut des critères clairs, des conditions cadres et de la transparence pour que tous les acteurs puissent demander des moyens au même titre.

Armin Capaul des Bärner Bio Bure demande d'adopter la motion des OM: «Il vaut mieux pour Bio Suisse d'investir dans des projets de sélection orientés vers l'avenir que dans du papier».

Votes concernant le budget 2011

A) Motion de Margrit Renfer, Bärner Bio Bure, cadre budgétaire de 0,8 millions de francs

- ? Qui accepte la motion? ☞ **{58 voix}**
- ? Opposition: Qui rejette la motion? ☞ **{26 oppositions}**
- ? Abstentions: ☞ **{5 abstentions}**

B) Motion sélection biologique

1) Départager la motion des OM Biofarm, Bio FR, Bio GR, Bio ZH-SH, Bio VD, FiBL et VOB et la contre-proposition du Comité

- ? Qui accepte la motion des OM (CHF 150'000.-)? ☞ **{60 voix}**
- ? Qui accepte la contre-proposition du Comité (CHF 50'000.-)? ☞ **{27 voix}**

2) Vote sur la motion «sélection biologique CHF 150'000.-» ayant gagnée le vote précédent sur la sélection biologique

- ? Qui accepte la motion? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui rejette la motion? ☞ **{8 oppositions}**
- ? Abstentions: ☞ **{9 abstentions}**

C) Vote final du budget 2010

- ? Qui accepte le budget de l'envoi de l'AD du 13 octobre 2011 y compris les motions d'amendement? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui rejette le budget? ☞ **{pas d'opposition}**
- ? Abstentions: ☞ **{2 abstentions}**

⇒ **Le budget 2011 est adopté pour des dépenses et des recettes projetées de chacune 10,875 millions de francs (excédent de recettes/de dépenses de CHF 0.-) selon la version de l'envoi de l'AD du 13 octobre 2010 avec la modification suivante:**

Bio Suisse prend au sérieux sa responsabilité dans le domaine de l'encouragement de la sélection biologique et pose la première pierre financière de la poursuite du développement de cette activité importante en lui allouant CHF 150'000.- dans le budget 2011. Pour que le financement repose sur des bases plus larges, la Confédération et les transformateurs doivent être mis à contribution proportionnellement aux quantités prises en charge (céréales suisses et importées). Bio Suisse dépose les demandes nécessaires et élabore des propositions. Les 150'000.- francs doivent être pris sur le budget global de 10,8 millions de francs.

2 Autres décisions

2.1 Élection de l'organe de révision

Alfons Cotti du Comité: L'article 31 des statuts stipule que les délégués doivent élire chaque année une fiduciaire ou une société de révision indépendante et reconnue pour vérifier la comptabilité de Bio Suisse. Le Comité recommande de réélire l'actuelle société de révision, représentée par M. Gottfried Ruprecht: Trevision Treuhand und Revision AG, Sälistrasse 9, 4665 Oftringen.

Vote

- ? Qui élit la Trevision Treuhand und Revision AG d'Oftringen comme organe de révision pour l'année 2011? ☞ **{forte majorité}**
- ? Opposition: Qui refuse cette élection? ☞ **{pas d'opposition}**

⇒ **La société Trevision Treuhand und Revision AG vérifiera la comptabilité de l'année 2011.**

2.2 Confirmation du choix d'un membre de la CLTC

Christian Butscher: Lors de sa séance du 7 septembre 2010, le Comité a choisi Christine Brugger pour compléter la CLTC (Commission de labellisation de la transformation et du commerce). Cette écotrophologue diplômée dirige le projet sur les analyses sensorielles à la Station fédérale de recherches Agroscope Changins-Wädenswil. Le Comité veut ainsi préparer la succession des deux membres de longue date Max Eichenberger et Peter Dürr. La CLTC compte donc maintenant six membres (il en faut entre 5 et 7 selon le règlement). Le Comité demande de confirmer le choix de Christine Brugger comme membre de la Commission de labellisation de la transformation et du commerce (CLTC).

Max Eichenberger, président de la CLTC, présente brièvement Christine Brugger, qui ne peut pas être présente aujourd'hui pour des raisons professionnelles. Il se réjouit que l'élection de cette ingénieure en technologies alimentaires permette de maintenir le lien avec la Station fédérale de recherches Agroscope Changins-Wädenswil et de gagner une spécialiste compétente.

Vote

- ? Qui confirme l'élection de Christine Brugger comme membre de la CLTC selon la motion du Comité pour le reste de la période d'exercice en cours, c'est-à-dire jusqu'en 2013? ☞ **{forte majorité}**
- ? Qui refuse cette élection et demande au Comité de soumettre une autre personne à l'AD du printemps? ☞ **{pas d'opposition}**
- ? Abstentions: ☞ **{pas d'abstention}**

⇒ **Christine Brugger est confirmée comme nouveau membre de la Commission de la labellisation de la transformation et du commerce.**

3 Informations

3.1 État des directives du CDC pour la biodiversité

Martin Riggerbach du Comité explique que le Comité souhaite compléter le Cahier des charges par un chapitre sur la biodiversité: Comme fixé dans le Concept directeur, les fermes doivent poursuivre leur développement vers plus de durabilité. Avec le soutien de la Coop, le projet sur la biodiversité «Portes ouvertes des fermes bio» a été réalisé et un projet de conseil a été lancé. Le potentiel existant, que l'agriculture biologique fournit déjà, a été présenté au public: la diversité de la vie, la diversité des espèces, la diversité génétique, la diversité des milieux naturels et la diversité des relations des êtres entre eux (interconnexion). «Les fermes bio contribuent déjà de manière importante à la biodiversité et c'est quelque chose que nous voulons mieux communiquer à l'avenir», explique Martin Riggerbach. La pression vient aussi de l'extérieur: IP-Suisse a introduit le système à point et sa communication nous met sous pression. L'agriculture biologique est particulièrement prédestinée pour encourager///favoriser la biodiversité.

Karin Nowack, responsable du projet biodiversité: Le Comité a institué un groupe de travail (Monika Ritz, Pascal Olivier, Lukas Pfiffner, Andreas Bosshard, Fredi Renggli, Karin Nowack) et lui a donné les objectifs suivants: 1) Mieux utiliser le potentiel existant pour la biodiversité et pour la communication des prestations de l'agriculture biologique; 2) mesures efficaces en faveur de la biodiversité – meilleures prestations – plus d'indemnités; 3) tenir compte de tous les genres d'exploitations et de toutes les régions, éviter les démissions et 4) Cahier des charges et règlements applicables sans trop de coûts pour les agriculteurs et le contrôle. Des discussions ont déjà été menées au sein de la CLA et du Comité, les commissions techniques ont été impliquées. Des tests pratiques ont été réalisés dans des fermes bio. Les résultats sont actuellement valorisés. Une proposition de Cahier des charges devrait être prête avant la fin décembre 2010. Le Cahier des charges définit les exigences de base et démontre ce que les fermes bio font déjà en faveur de la biodiversité. S'ajoute à cela un catalogue de mesures. Les agriculteurs de-

vraient/doivent choisir cinq mesures d'une liste de 30 mesures et les appliquer (par exemple murs en pierres sèches, fenêtres à alouettes, favoriser les races rares, semis sans labour). Les tests pratiques montrent que certaines fermes remplissent ces exigences sans problème, d'autres doivent faire des adaptations. En parallèle, un projet de conseil a été mis en route (soutenu par la Coop et le FiBL).

Kathy Hänni de Bioterra: «Est-ce compatible avec tous les contrôles que nous devons déjà subir?» Rest Bärtschi, CLA: Cela impliquera sûrement un effort supplémentaire, mais ça devrait être réalisable dans le cadre du contrôle de l'Ordonnance sur la qualité écologique (OQE). Jakob Zentner de Bio Glarus: Dans le canton de Glaris, le contrôle de la qualité écologique n'est pas faite par le contrôleur bio. Il souhaiterait que le contrôle de la qualité écologique et de la biodiversité puisse être réalisé par la même personne. Res Bärtschi: Le contrôle OQE n'est malheureusement pas géré de la même façon dans tous les cantons. Ce sera un défi pour les organismes de contrôle de n'envoyer plus qu'un seul contrôleur par exploitation. Pas tous les contrôleurs bio ne sont des spécialistes OQE. L'objectif est de si possible réunir le tout.

Christoph Meili de Biofarm s'est soumis à un contrôle test: «Je trouve pénible que nous devions subir cela et compléter notre Cahier des charges. Mais nous y sommes forcés pour des raisons commerciales, autrement, Terra-Suisse nous rattrapera. L'approche choisie est bonne.»

Heinz Minder des Bärner Bio Bure: L'année prochaine, les fermes avec du Bio Weide-Beef doivent se faire contrôler d'après les standards d'IP-Suisse. Cela ne sera alors plus nécessaire? Karin Nowack: C'est l'objectif, mais nous n'avons pas encore eu de discussion avec la Migros. Linus Silvestri, Silvestri AG: Les exploitations avec du Bio Weide-Beef ne devront plus suivre le système à points d'IP-Suisse mais le modèle du FiBL.

René Güntert de Biovalais préférerait un programme volontaire en faveur de la biodiversité plutôt qu'un cahier des charges qui doit être respecté par toutes les exploitations. Cela n'a p. ex. aucun sens de vouloir promouvoir des anciens cépages en viticulture car ils sont beaucoup plus sensibles aux maladies. Ne pas couper l'herbe dans les vignes est également irréaliste.

Pour Markus Lanfranchi de Bio Ticino, il manque «la diversité dans les fermes» qui favorise les cycles fermés.

Willy Cretegnny de Bio Genève: Est-ce que les produits importés sont aussi concernés par ces exigences? Regina Fuhrer: Le Cahier des charges est valable pour toutes les exploitations, les produits importés doivent remplir des exigences équivalentes.

3.2 Rapport intermédiaire sur les affaires politiques

Regina Fuhrer donne un aperçu des développements internes et externes et du travail au niveau politique en cours à Bio Suisse. Il y a deux ans que Martin Bossard a commencé son travail comme responsable politique chez Bio Suisse. Cela a donné un nouvel élan à notre travail politique, particulièrement à la collaboration avec des organisations partenaires, p. ex. avec l'Union Suisse des Paysans, les producteurs de céréales et les offices fédéraux. Le Comité a discuté en novembre d'un concept politique et la mis en vigueur. Au niveau fédéral, Bio Suisse a surtout été préoccupée par des thèmes comme le développement du système des paiements directs (DPD), la politique agricole 2017, les négociations sur l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, le Cycle de Doha de l'OMC (commerce mondial), «Swissness» et la stratégie de qualité. Regina Fuhrer se réjouit que dans le DPD le terme bio figure explicitement et nominalement: les «contributions à des systèmes de production» continueront à encourager les modes de production particulièrement en accord avec la nature et respectueux de l'environnement et des animaux. La Confédération présentera sous peu une proposition des répartitions des moyens financiers. Il est prévu de transformer les contributions GACD (garde d'animaux dans des conditions de production difficiles) et UGBFG (Unité de gros bétail fourrage grossier) en contributions à la sécurité de l'approvisionnement avec une contribution de base en fonction de la surface, une composante exploitation dans des conditions difficiles et charge minimale de bétail. «Nous suivrons ce développement de près», assure Regina Fuhrer. Elle relève que le système des paiements directs ne doit pas seulement

convenir à l'agriculture mais aussi aux contribuables. Ce «contrat avec la société» est consigné à l'article 104 de la Constitution. Il doit garantir l'écologie, l'entretien du paysage, la sécurité de l'approvisionnement et l'occupation décentralisée du territoire. Regina Fuhrer est active dans un groupe de travail de l'Office fédéral de l'agriculture. Ce groupe élabore une charte pour la stratégie de qualité. Il est réjouissant qu'aujourd'hui tous les acteurs adhèrent au leadership en matière de qualité. Il est évident pour tous que la Suisse ne peut pas miser sur un leadership en matière de prix. Mais le travail n'est pas terminé, il y a encore des interprétations divergentes. Le Parlement est actuellement en discussion sur le taux de matière première indigène qui peut entrer dans une denrée alimentaire pour pouvoir être vendue sous la désignation «Swissness». Bio Suisse exige un taux minimal de 80 pourcents de matières premières suisses aussi pour les denrées alimentaires transformées. Cela constitue déjà un compromis et aucune concession supplémentaire ne sera faite au détriment des familles paysannes suisses.

Martin Bossard, responsable politique, informe sur l'avancement de l'accord de libre-échange agricole avec l'UE, l'Offensive Bio, les sanctions disproportionnées et sur le souhait des personnes pratiquant la vente directe d'adapter le calcul des unités de main d'œuvre standard (UMOS) à la réalité. Concernant les UMOS, Bio Suisse a défendu dans le cadre du DPD le souhait d'Aschi Daepp des Bärner Bio Bure de rehausser le supplément bio. Martin Bossard est confiant qu'une amélioration est en vue: «L'augmentation prévue de 0,5 UMOS pour avoir droit aux paiements directs est combattue par Bio Suisse et l'Union Suisse des Paysans. Bio Suisse exige en outre des modifications du calcul en faveur des fermes bio, lesquelles ont en règle général un plus grand volume de travail que les exploitation PER. La vente directe et les cultures spéciales doivent aussi obtenir plus de poids dans le calcul des UMOS.» Du sable est entré dans les rouages des négociations sur le libre-échange agricole bien que des mesures accompagnatrices aient été décidées avec leur financement. Les mandats de négociation de l'UE et de la Suisse ne sont pas identiques. L'UDC tente d'obtenir l'arrêt des négociations par le biais de motions et le PDC à changer sa position: étant donné que les négociations de l'OMC n'ont pas abouties, les négociations avec l'UE doivent aussi être mises en stand by. En cette année électorale 2011, le Parlement devrait plutôt se retenir. La position de Bio Suisse concernant les négociations «Oui, mais ...» ne change toutefois pas: Nous voulons que les négociations soient menées sérieusement et orientées vers le futur. Une fois que le résultat est là, ce sont les délégués qui diront oui ou non. Un éventuel accord au niveau de l'OMC aurait une portée encore plus grande selon Martin Bossard et les intérêts des agriculteurs seraient encore plus difficiles à défendre. Le fait de discuter déjà maintenant de mesures accompagnatrices donne à Bio Suisse plus de marge de manœuvre dans d'autres domaines: «Nous utilisons la position coopérative de Bio Suisse comme levier politique pour faire part des désirs de l'agriculture biologique au niveau de la Politique agricole 2017 et de la stratégie qualité.» L'offensive Bio doit permettre à Bio Suisse de motiver des exploitations avec grandes cultures de se reconvertir à l'agriculture biologique. Malgré les chiffres d'affaires croissants du bio, on constate depuis 2005 une stagnation ou même un léger recul des surfaces bio en Suisse. Bio Suisse exige de la Confédération un plan d'action visant à encourager l'agriculture biologique. Contrairement à l'UE, la Suisse ne dispose pas d'une telle planification stratégique bien que l'OFAG ait signé une déclaration internationale en ce sens en 2001 déjà. D'autres pays avancent rapidement et la Suisse risque de régresser à mi-terrain, ce qui n'est pas conciliable avec la stratégie qualité planifiée. Une première avancée de la conseillère nationale Maya Graf avait obtenu le oui du Conseil national mais avait échoué au Conseil des États. D'autres offensives sont prévues pour la session d'hiver. Nous essayons également de faire avancer la promotion du bio dans les cantons. «Nous voulons évaluer la situation actuelle et proposer ensuite aux organisations membres des actions, qu'elles peuvent entreprendre pour inciter à la reconversion dans leur canton», promet Martin Bossard. Si tout cela devait échouer, Martin Bossard dispose encore d'un plan B: «Nous ne connaissons actuellement pas la direction que prendra le nouveau Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann ni qui succèdera à Manfred Bötsch à la tête de l'OFAG. Nous lancerons une initiative bio si nécessaire.» Les remous autour de la maladie de la langue bleue se sont calmés. Martin Bossard décrit la situation actuelle – l'obligation de vacciner devrait être complètement levée pour 2011 – et informe des perspectives concernant les sanctions disproportionnées (mandats de l'AD du printemps 2009). La Conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture est disposée à enregistrer ce souhait et à adapter la directive. La Commission compétente du Conseil des États a rédigé un postulat en ce sens, qui sera probablement transmis. «Nous continuons à suivre ce dossier», assure Martin Bossard.

Discussion

Willy Cretegnny de Bio Genève informe que la concurrence sur le marché du vin augmente pour les producteurs suisses et que la Coop et Denner importent maintenant p. ex. aussi du Chasselas d'Allemagne. Le marché du vin a été le premier à être libéralisé, une évolution similaire doit être attendu pour les autres produits agricoles.

Willy Schmutz de Bio Nordwestschweiz suggère que l'Offensive Bio ne devrait pas seulement servir à rechercher de nouveaux paysans bio mais également à motiver et fidéliser les fermes existantes.

3.3 Plus-value sur le marché bio pour les producteurs; développement du marché de la viande bio

Willy Schmutz de Bio Nordwestschweiz demande une réponse à la question de Jakob Treichler posée lors de l'AD du printemps 2010 et fait ainsi l'introduction du point 3.3 de l'ordre du jour. Jusqu'à quel point les producteurs bio de Suisse profitent-ils de l'augmentation des ventes? Une estimation a été promise.

Josef Reichmuth du Comité explique la situation générale et dans des marchés bio spécifiques: «Nous ne pouvons pas répondre au francs près à cette question, car nous ne disposons pas des informations nécessaires. La croissance du marché bio en 2010 devrait atteindre approximativement 4 pourcents (croissance globale de 37 pourcents sur les cinq dernières années). La progression peut être observée à la Migros (pourcentage plus important mais avec un point de départ plus bas), à la Coop et dans les commerces spécialisés. Les ventes supplémentaires sont en grande partie couvertes par des importations. Le Secrétariat, les commissions techniques et la table ronde du lait bio font de grands efforts pour développer la vente. Ces dernières cinq années, l'offre en lait bio a augmenté de sept pourcents, la transformation du lait a progressé de 29 pourcents. La part de lait bio commercialisé dans la filière bio a augmenté, toutefois 17 pourcents sont encore écoulés dans le canal conventionnel. Il est impossible de commercialiser tout le lait en bio, c'est en grande partie dû aux fluctuations saisonnières. Les fruits bio constituent un marché en expansion, ce qui a permis une hausse des prix. Les légumes bio sont très recherchés et les prix fluctuent. Le chiffre d'affaires du marché de la viande bio a fortement progressé ces cinq dernières années, une étude démontre que le potentiel de vente de viande bio en Suisse est plus de deux fois plus grand que les ventes actuelles. Avec une part de deux pourcents au marché global de la viande, la viande bio se place clairement derrière les autres groupes de produits bio. Les raisons sont diverses: des différences de prix plus palpables, la concurrence des différents labels, insuffisamment de filières de vente, la consommation de viande des consommateurs bio est inférieure à la moyenne, l'offre ne correspond pas à la demande et la qualité est insuffisante. Mesures prévues pour le marché de la viande bio: projet de vente d'agneaux Bourgeon en collaboration avec Bio Grischun et Alpinavera, grande promotion de la Coop, démarrage de négociations avec Manor avec l'objectif d'y réintroduire la viande Bourgeon, améliorer la recherche de producteurs via le site internet pour la restauration, projet de qualité pour l'engraissement des veaux en collaboration avec le FiBL et le canton de Schwyz, acquisition de viande «Bio Weide-Beef» (en collaboration avec l'IG). Une nouvelle structure de coordination du marché doit être trouvée avec le Bio Pool AG. Les acteurs les plus importants devraient être inclus à l'avenir.

Willy Cretegnny de Bio Genève voudrait avoir une estimation de la part qu'occupent les importations dans l'ensemble du marché bio et souhaite connaître les raisons qu'ont les agriculteurs bio d'arrêter. Regina Fuhrer: «Les raisons d'arrêt de l'agriculture bio ne sont pas recensées systématiquement.» Hans Ramseier: «Nous tenons des statistiques des quantités (en tonnes) importées avec le Bourgeon mais nous ne connaissons malheureusement pas les montants en valeurs (francs). Nous n'avons pas accès aux chiffres d'importations sans le Bourgeon (p. ex. de la Migros ou des commerces spécialisés). Il serait difficile de calculer des montants en valeur, car les produits sont souvent mélangés lors de la transformation.

Paul Urech, Bio Grischun: Même si plus d'agneaux peuvent être commercialisés en bio, cela ne veut pas encore dire que les producteurs d'agneaux vont mieux. La semaine passée, la prime bio s'élevait en moyenne à CHF 1,50 par agneau. La Coop paie un surplus de CHF 10.-. Heureusement que pas tous les producteurs ont fourni l'autocollant Bourgeon. Certains commerçants ne sont pas sérieux et profitent du pouvoir qu'ils ont sur les producteurs bio. Pourquoi Bio Suisse accorde-t-elle des licences à des com-

merçants qui trompent les producteurs bio? La plus-value des produits bio doit parvenir jusqu'à la base. Josef Reichmuth: Chaque producteur porte la responsabilité de ne pas vendre à un prix trop bas. Nous ne pouvons pas résoudre cela comme ça tout simplement. Markus Lanfranchi de Bio Ticino: C'est du commerce inéquitable. Il faut des représentants paysans qui prennent note de telles réclamations au sein d'un organe de médiation.

3.4 État du développement des relations commerciales équitables en Suisse

Christian Butscher du Comité: Le Cahier des charges sur le commerce équitable a été adopté par l'AD du printemps 2010. Depuis, déjà quatre discussions ont eu lieu. Le commerce équitable doit permettre de favoriser le processus de discussion entre les partenaires commerciaux et d'améliorer les relations commerciales à moyens termes. Un groupe de travail central a adopté une proposition de code de conduite Bourgeon à l'attention du Comité en octobre 2010. Ont travaillé dans le groupe: Albert Lehmann (Mühle Lehmann), Andres Klein (modération), Christian Butscher (Bio Suisse), Christian Meier (Buono, Brugg), Christian Waffenschmidt (Coop), Ernst Wullschleger (Zweifel), Hans Ramseier (Bio Suisse), Jörg Schumacher (Bio Suisse), Paul Walti (Bio Partner), Res Bärtschi (Bio Suisse), Sarah Stalder (SKS), Stephan Müller (Bio Suisse), Valerie Monnin (Bio Suisse). Les objectifs pour 2011 sont: réaliser des discussions pilotes, discuter le code dans des branches de produits et concrétiser des principes de base; utiliser le contrôle des résultats selon les conclusions de l'atelier d'experts; instituer un organe «Commission du commerce équitable». En tant qu'organe supérieur neutre, cette commission doit permettre d'avancer quand les discussions sont bloquées et elle pourra éventuellement, dans des cas extrêmes, prendre des décisions.

Ueli Künzle de Bergheimat regrette qu'il n'y ait pas de représentants des producteurs dans le groupe de travail central. Regina Fuhrer: Trois paysans Bourgeon et trois collaborateurs de Bio Suisse participent au groupe de travail. «Il faut garantir l'influence des paysans bio», assure Regina Fuhrer. «Mais nous ne devons pas oublier qu'il est impossible de réaliser un projet sur des relations de commerce équitables avec seulement des producteurs, nous devons impliquer nos partenaires commerciaux. Nous retournerions autrement à notre ancienne politique agricole et nous exigerions des prix qui couvrent les coûts. Ce serait une approche entièrement différente.» Claudia Lazzarini de Bio Grischun est contente des personnes qui représentent les producteurs Bio Suisse: «Nous avons été sollicités de participer au processus, malheureusement, il ne nous est pas possible à tous de prendre part à des ateliers en été». Res Bärtschi de la CLA était un des représentants producteurs du groupe de travail central: «Nous connaissons assez bien les besoins des agriculteurs, ce sont les désirs du commerce que nous devons mieux comprendre.»

Jürg Mosimann de Bio Fribourg: En octobre, Bio Suisse a demandé aux producteurs Bourgeon de reprendre la production de betterave sucrière à un prix de 13,20 francs les 100 kg. Ce prix à la production tout à fait indigne. Il demande à Bio Suisse de retirer cette offre au plus vite du site internet.

3.5 Mise en œuvre de la stratégie d'investissements de Bio Suisse

Alfons Cotti du Comité: Les environ 2,5 millions de francs de fonds propres de Bio Suisse ne doivent pas être investis dans une entreprise de chimie ou une multinationale agricole mais dans des placements durables. Dans la plupart des banques, il est possible d'investir dans des fonds durables tels que des obligations d'État, des obligations des chemins de fer, des entreprises pharmaceutiques, des banques et des sociétés agroalimentaires. Mais le Comité veut investir dans des entreprises qui ont expressément des objectifs sociaux, éthiques et écologiques, qui utilisent les ressources de manière économe, traitent leurs collaborateurs équitablement et qui misent sur des produits innovateurs. La seule solution est la Banque alternative à Olten, la Raiffeisen de Bâle a également une offre de fonds de microfinancement, dont une partie des crédits revient à des paysans dans des pays en développement. Un million reste chez Postfinance sur un compte dépositif. Le prêt de 400'000.- francs à Bio Schwand AG est maintenu.

3.6 Film sur la valeur ajoutée régionale

La première idée du Comité était d'inviter Martin Biennerth et/ou Maria Meyer comme conférenciers sur le sujet de «la valeur ajoutée régionale». Les exploitants de la fromagerie d'alpage Andeer n'ont malheureusement pas pu venir à Olten. Le Comité a ainsi décidé de suivre la proposition initiale d'Armin Capaul et de passer le film documentaire «Andeer est différent» (Andeer ist anders). L'œuvre de Bertram Verhaag montre de manière impressionnante comment la fromagerie du village de montagne grison Andeer a repris son activité en 2001, comment le magasin du village s'est mis aux produits bio et les interactions entre les cornes de vache et la qualité du lait; des démarches pour éviter que le lait et en même temps le travail et le capital s'écoulent vers la plaine et qu'un autre morceau de vie disparaisse des montagnes. Avec sa femme et d'autres paysans de montagne, Martin Biennerth crée une conscience pour la qualité des denrées alimentaires. Après que Regina Fuhrer ait lu les salutations et des pensées de Martin Biennerth sur la valeur ajoutée régionale, le film réduit à une durée 25 minutes est montré. Pour cause de problème technique, le film n'a pas pu être diffusé entièrement. L'original de 45 minutes peut être commandé auprès de www.denkmal-film.com.

Bâle, le 16 décembre 2010

Regina Fuhrer

Regina Fuhrer
Présidente de Bio Suisse

Ch. Voegeli

Christian Voegeli
pour le procès-verbal